Gilles de Witte

Prêtre de l'Oratoire

Entré =

Né à Gand ; le 1641

Mort à Utrecht , le 1719 ou 1721

Notes bio-bibliographiques

Bonnardet
pr. de l'Oratoire

Voir :

Adry : t. VI, p. 73.

Bougerel : t. II. p. 75.

Bayle : République des lettres janvier 1686

Dictionnaire des livres jansénistes, lui attribue 140 libelles et l'appelle un janséniste endiablé

Pérennès : Dictionnaire de bibliog. catholique, t. I, p. 874.

Idée de la vie et des écrits de M. G. de Witte, pasteur et doyen de l'église collégiale et parochiale de N.D. au delà de la Delle, dans la ville de Malines. Suivie d'un appendice très curieux au sujet des Jésuites. A Rome, 1756, in 12 de XXII, 324 pages.

Il y en a 2 exemplaires à la Bibliothèque de Gand.

Quesnel : Réponse à M. de Cambrai, p. 11 et 52.

Bibliothèque janséniste p. 6, 28, 40.

Pérennès : Biog. universelle, Paris, 1848, t. XII, p. 485.

Les Ouvrages de Gilles de Witte

prêtre de l'Oratoire belge

conservés à la bibliothèque de Gand

Le Diction. des livres Jansénistes lui attribue 140 libelles et l'appelle un janséniste endiablé.

- Nicolaus Dubois sub lucido asino minime occultus, sycophanta praevaricationis manifestae reus. Moguntiae, typis Christophori Kuchleri, 1674.
- Racematio hebdomadaria prolapsionum D. Nicolai Dubois, per quemdam S.T.B. hebdomas prima. Homoliopoli apud flentes et prostratos. Dialogus inter Baccalaureum & Sylverium 1674 (contre Nic. Dubois, professeur d'Ecriture Ste à Louvain)
- Amusus vitiligator rejectus, sive refutatio Epistolae Nicolai Dubois de veteribus et recentioribus editionibus operum Augustini, Hieronymi, Ambrosii, Cypriani, etc in 4 de 15 pages. (L'auteur de la Vie de Witte dit que cet écrit couvrit de confusion le sieur Dubois)
- Motivum juris, seu justa defensio convivalis disputationis habitae cum medicinae licentiatis, die 8 julii anno 1685 par E.D.W.E.B.M.C.D.P.D, in 4 de 8 pages
- Querela Egidii candidi presbiteri, etc, pastoris et decani adversus quosdam viros a Facultate theologicā Lovaniensi, 1685, in 4 de 8 pages
- Responsio ampliata ad interrogatoria proposita R. adm. Domino Aegidio de Witte, decano et pastori ecclesiae B. Mariae, Mechliniae, 27 Nov. 1685, in 4 de 17 pages.
- Catastrophe, ad Nicolai du Bois epistolam ultimam. Aletheopoli, apud prostratos anno 2687, in 4 de 4 pages.
- Theatratis gesticulator e proscenio deturbatus. Sive refutatio libelli famosi cui titulus: l'Avocat François, corrupteur ... etc. 1687 in 4 de 8 pages (contre Nic. Dubois)

– Perspicua ac brevis defensio Reverend. admodum D.D. J. Gillemans et P. Van

Buscum, canonicorum respective archipresbiteri et poenitentiarii Ecclesiae Gandensis adversus justificationem processûs Illustrissimi et Reverendissimi Domini Eugenii Albert, gandensis episcopi, per A.A. theologum Aleteopolitanum, 1672, in 4 de 7 pages

– Augustini Yprensis vendicati Vindiciae uberiores, sive epistolae Dom. Fenelonii archiepiscopi cameracensis, ad Dom. Paschasium Quenellium et responsionis ab hoc adm. D. Fenelonium datae, quâ parte denuntiationem Bullae Clementinae invadunt, excussio et depulsio. Per Aegidium Albanum presbyterum. A.D. 1711
(Ce titre est pris dans l'opuscule : Réponse à M. de Witte, sur son dernier écrit.... 1711.
Il y a aussi dans le même recueil : Lettre d'un théologien à un évêque sur la confession par les Jésuites

– Réponse à M. de Witte sur son dernier écrit où il prétend justifier sa dénonciation de la Bulle de N.S.P. Clément XI contre ce qui en est dit dans les Lettres de M. l'Archevêque de Cambrai et du P. Quesnel, 1711, in 12 de 108 pages.

– Nouvelle apologie de la sainte doctrine de M. Jansénius, évêque d'Ypres, touchant les V propositions, suivie de la réponse à la critique que M. André Van der Schuur en a faite, par M. Gilles de Witte. Pour servir de réponse à un écrit calomnieux qui a pour titre : Le véritable esprit des nouveaux disciples de S. Augustin. Seconde édition.
Iniquis crescentibus in opprobrium Fides et Veritas erit in crimen. L'accroissement de l'iniquité fera que la Foi deviendra deshonorable et la vérité criminelle. (S. Grégoire : Moral 20. C. 17)
à Rome, 1756 in 12 de 178 pages
Entre les pages 168 et 169 se trouvent X pages : table de toutes les pièces de ce recueil ; il y en a 66. Après la page 178 viennent XIV pages, table des sommaires = puis 23 pages : appendix à la nouvelle apologie.

– Disquisitio : quid sit sensus proprius, genuinus, litteralis istius loci (Math XVI) Tu es Petrus et super hanc petram aedificabo Ecclesiam meam
Ad elucidationem motivi juris nuper editi, per E.D.W. etc. in 4 de 4 pages.

– Prosecutio probationis locum Math XVI, non recte refundi in apostolorum principis successores par E.D.W. etc. in 4 de 8 pages.

– Explanatio II propositionis de quâ in motivo juris nuper edito. par E.D.W, in 4 de 4 p.

– Méchante défaite et retraite de M Steyaert, Docteur de Louvain seu anti-corollarium parvae molis ad corollarium nullius mollis, pro opere justae molis, in 4

– Racematio hebdomadaria prolapsionem. Hebdomas secunda locupletissima. Homoliopoli apud flentes..."

– Racematio hebdomadaria. Hebdomas tertia, cui inserta est convictio, confessio, retractatio et contradictio ejusdem. Homoliopoli apud castigantes et appelantes.

– Apologia mysena pro summis pontificibus romanis, generalibus conciliis et ecclesia catholica contre le P. Estria, jésuite. Resto mss.

– Idée de la vie et des écrits de M. G. de Witte. à Rome, 1756 in 12 de XXII, 324 pages
Il y en a 2 exemplaires. Deux sont reliés isolément et les 2 autres forment un recueil

– Capistrum ab Embricensi interprete.... 1710

– Convivium funebre, 1721

25

R. P. BOUGEREL
Bibliothèque Orat. T 2, p 75
Ms. de Montpellier
N° de la notice : 25

Gilles de Witte
Docteur de Louvain.

Naquit à Gand. Il se fit passer docteur à Louvain. Il entra dans l'Oratoire en Flandres et fut doyen et pasteur de N. Dame au delà de la Dille dans la ville de Malines. Il ne voulut pas publier le mandement de M. Humbert de Precipiano par lequel il défendait de lire l'Écriture Ste en langue vulgaire. Il donna la démission de son doyenné. Il a vécu depuis ce temps-là en simple particulier toujours appliqué à la prière et à l'étude et a passé les dernières années de sa vie à Utrecht, où il est mort en 1719. Il voulut être enterré dans l'église du village de Warmond en Hollande, près de Leyde.

Ouvrages :

I. Trois lettres écrites à M. Humbert de Precipiano, archevêque de Malines, sur son mandement touchant la défense de lire l'Écriture Ste en langue vulgaire.

II. Dénonciation solennelle faite à l'église catholique universelle de la bulle de Clément XI qui commence par ces mots : Vineam Domini Sabaoth. Le P. Quesnel a condamné cette dénonciation dans la réponse qu'il fit à M. de Fénelon, archevêque de Cambrai, qui lui avait demandé son avis sur cet ouvrage.

III. M. de Witte fit un nouvel ouvrage sur le même sujet qui fut imprimé en 1711. Le P. Quesnel y fit une réponse qui parut en 1712.

IV. M. de Witte a composé un très grand nombre d'ouvrages par rapport aux disputes du temps sur la grâce et sur le formulaire.

V. Traduction de la bible en flamand, in folio.

Adry = Bibliothèque des Ecrivains de l'Oratoire, t. VI, p 73 (Bibl. Nle fonds fr. 25686)

Gilles de Witte naquit à Gand. Il se fit passer docteur à Louvain. Il entra dans l'Oratoire en Flandres et fut doyen et pasteur de N. D au delà de la Dyle, dans la ville de Malines. Il ne voulut pas publier le mandement de M. Humbert de Precipiano, par lequel il défendait de lire l'Ecriture sainte en langue vulgaire. Il donna la démission de son doyenné. Il a vécu depuis ce temps-là en simple particulier, toujours appliqué à la prière et à l'étude et il a passé les dernières années de sa vie à Utrecht où il est mort en 1719.

Il voulut être enterré dans l'église du village de Warmond en Hollande près de Leyde (et Adry recopie la liste de ses ouvrages telles que la donne Bougerel)

Bayle = République des lettres, janvier 1686.

Il paraît une petite pièce imprimée à Lille qui fait voir le grand crédit de l'Internonce dans le Pays-Bas. Il avait donné ordre à la Faculté de théologie de Louvain de prononcer sur 4 propositions que 3 licenciés en médecine et un barbier accusaient M. de Witte, doyen de Malines d'avoir avancées le verre à la main, je veux dire, durant la chaleur d'un bon repas et elles ont été censurées au gré de la Cour de Rome le 3 de Novembre dernier. C'est assurément un grand acte de domination, puisque c'est assujettir l'homme à parler correctement même dans un repas académique, dans un festin de réjouissance, à peine d'être condamné sur le rapport de qqs uns de la campagne, qui peuvent très aisément changer la nature d'une chose par l'oubli ou par l'addition d'un mot. M. de Witte n'a pas manqué de représenter cela et néanmoins on l'a condamné. L'écrit, dont je parle, en donne cette raison que la faculté étroite de théologie de Louvain n'est présentement composée que de jeunes docteurs, dont il y en a 5 qui sont dévoués à l'internonce à cause qu'ils doivent à ses intrigues leur avancement. En France, du moins autrefois, les choses ne vont pas ainsi. Les repas de promotion y sont plus libres et M. Patin y disait impunément tout ce qu'il voulait. Il entreprit un jour (voyez sa lettre 24) un vieux médecin qui avait dit que Calvin avait falsifié toute l'Ecriture sainte et il le rendit si ridicule qu'on le pria d'avoir pitié de son âge et de sa faiblesse. Il

ne lui arriva point de mal de cette dispute et il n'eut pas lieu, comme M. de Witte, de se plaindre de la trop bonne mémoire des curiés.

Et non sobria verba subnotasti
Exemplo nimium periculoso
Μισῶ μνήμονα συμπότην Προχιλλε (Martial: Epigr. 28 Lib. I)

Bayle ajoute : L'écrit imprimé à Lille contient outre plusieurs remarques bien fortes sur le procédé des censeurs, la réfutation de leur censure. Les 4 propositions censurées regardent l'autorité du Pape sur les Conciles et sur les évêques. On n'a pas osé dire sur celle-ci : « Le Concile est supérieur au Pape », qu'elle soit digne de l'excommunication majeure, ou, pour parler plus exactement, censurâ gravi, car, dit-on, elle est enseignée par des catholiques. On s'est contenté d'assurer qu'elle est contraire à la doctrine constante de la Faculté. Nous avons remarqué ailleurs que les adversaires du Jésuite Papebroch n'écrivent guère purement. Nous pourrions dire la même chose de ces Messieurs de Louvain et de leur : attento quod ; adducere in probam sui dicti ; ad hoc quod aliquis ei opponeret... Leur style n'est guère plus cicéronien que celui de la chancellerie de l'Empereur.

Bonardi : Biblioth. des écrivains de l'Oratoire, p. 857 =

M. Witte. Je le crois hollandais. Il a été de l'Oratoire
Voyez les Mémoires sur les anonymes
et Quesnel : Réponse à M. de Cambrai, p. 11 et 52.

Chaudon et Delandine = Dict. historique, Paris. Ménard. 1823, T. XXVII, p. 264 =

Gilles de Witte, né à Gand en 1641, mort en 1721, se fit remarquer par son attachement aux opinions du Jansénisme. On lui doit :

1 Denunciatio solemnis Bullae : Vineam Domini Sabbaoth, factae universali Ecclesiae. Il regardait cette Bulle comme un ouvrage de ténèbres, digne que l'Antechrist y mit le comble en l'adoptant

(2 Version du N. T. en flamand qui essuya des critiques

Il remplaçait souvent son nom, qui veut dire Blanc, par celui de Candidus et d'Albanus.

Le nombre de ses écrits se monte à 140. On a donné : Idée de la vie et des écrits de M. Witte 1756, in 8

Péronnés = Biog. univ. Paris, 1848, T. XII. p. 485 =

Gilles Witte, né à Gand en 1641 (en 1643 suivant Michaud), mort en 1721, se distingua par son attachement aux opinions de Jansénius. La plupart de ses écrits ne respirent que l'emportement le plus violent. Tels sont:

– Panegyris janseniana

– Denunciatio solemnis Bullae Vineam Domini Sabaoth facta universae Ecclesiae. Il regardait cette Bulle comme un ouvrage de ténèbres, digne que l'Antechrist y mît le comble en l'adoptant

– Version du N. T. en flamand, qui essuya des critiques méritées.

Et le reste comme Chaudon, ci-dessus.